

Comment utiliser la plate – forme ?

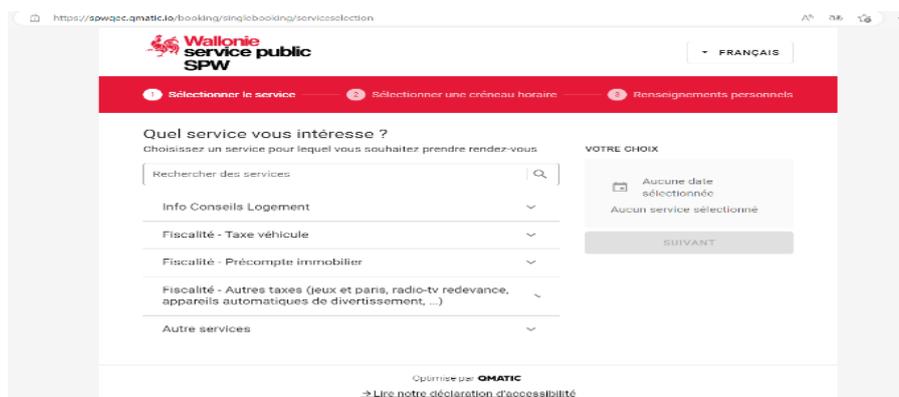
⇒ Scannez ce QR code :

⇒ Ou suivez ce lien : wallonie.be/chronos

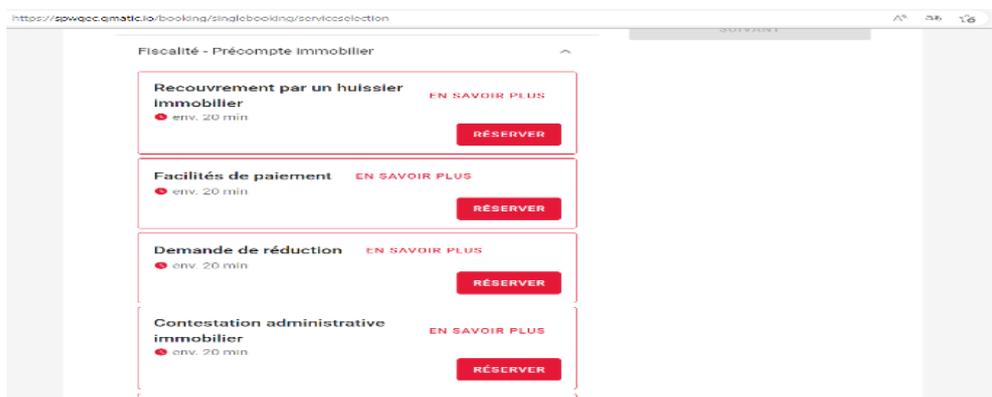


Pour demander un rendez- vous en ligne, veillez à bien suivre les étapes :

1) Sélectionnez le service qui vous intéresse à partir de mots- clés ou des menus déroulants ;



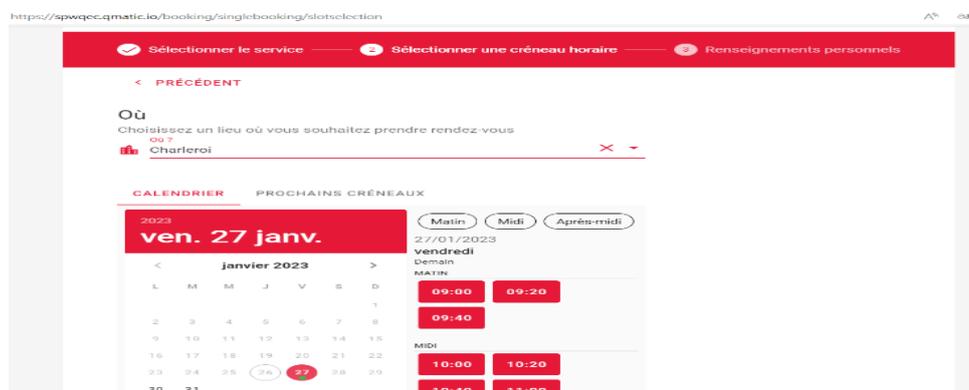
2) Dans le menu, cliquez sur Réserver ;



3) Choisissez le lieu où vous souhaitez fixer un rendez- vous ;



4) Choisissez une date et une plage horaire libres endéans les 90 jours de calendrier ;

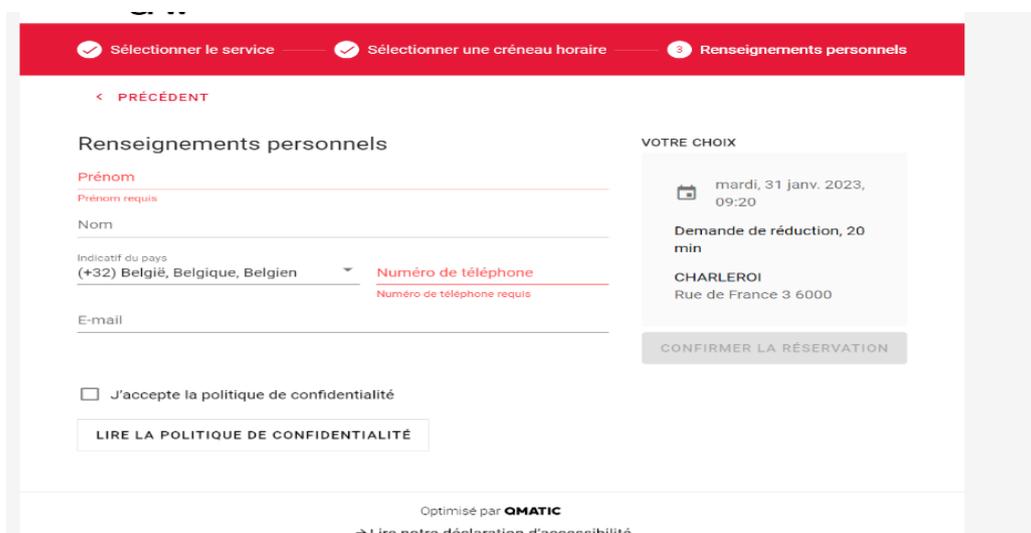


5) Indiquez vos coordonnées

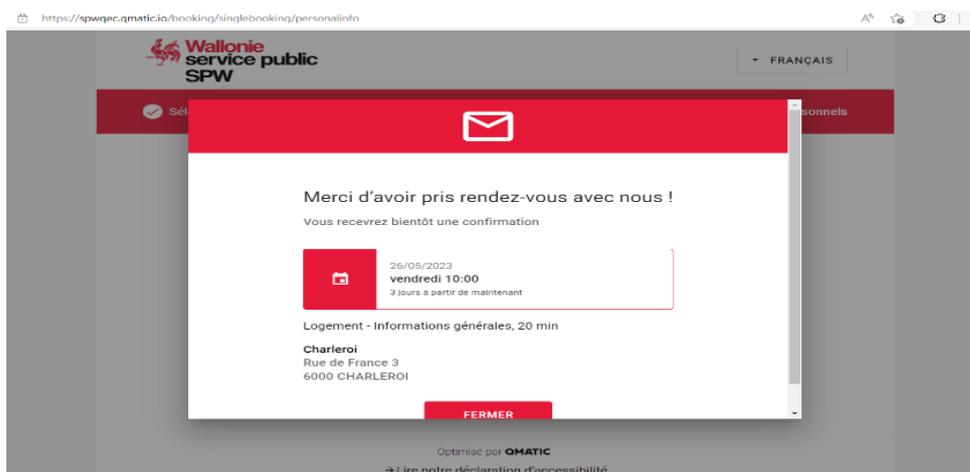
Indiquez bien vos **nom et prénom**, ainsi que votre **numéro de GSM** et votre **adresse e-mail**.

Pour toute demande de rendez- vous à une **permanence du SPW Finances**, il vous est également demandé de mentionner votre **numéro national** (figurant sur la carte d'identité).

Attention : Ces différentes rubriques sont **obligatoires** et doivent être remplies pour permettre la validation de votre demande. Si vous ne disposez pas d'une adresse mail ou si vous ne souhaitez pas la communiquer, vous devez mentionner l'adresse : pasdemail@spw.wallonie.be



6) Cliquez sur accepter la politique de confidentialité et confirmez la réservation



7) Vous recevrez un sms et un mail de confirmation reprenant les informations utiles. En cas de besoin, un lien est inséré dans les messages pour vous permettre de modifier ou d'annuler votre réservation de rendez- vous.

Attention : En cas de report de votre rendez- vous, vous recevrez un nouveau message de confirmation de la nouvelle date et de la plage horaire : **ne tenez compte que du message de confirmation le plus récent.**